**Faillite de la banque SVB : vers une menace du système financier mondial ?**

Le 23h du samedi 18 mars 2023, Francetvinfo.fr

<https://www.francetvinfo.fr/economie/economie-apres-la-faillite-de-plusieurs-banques-americaines-la-france-est-elle-a-l-abri_5720336.html>

**Exploitation pédagogique**

1. Quelle était l’activité principe de la banque Silicon Valley Bank (SVB) ?

2. En quoi la faillite de SVB correspond-elle à un phénomène de « bank run » ?

3. Comment la faillite de SVB a-t-elle été gérée par les autorités monétaires américaines ?

4. Quels sont les risques liés à la faillite de SVB sur le système financier et l’activité économique ?

5. La crise bancaire peut-elle se transmettre à l’économie réelle ?

**Corrigé**

1. La Silicon Valley Bank (SVB) était une banque américaine spécialisée dans les services financiers pour les entreprises de la technologie et de l'innovation. Elle était un acteur important du secteur de la technologie en raison de ses liens étroits avec de nombreuses entreprises technologiques à forte croissance de la Silicon Valley (Californie). Elle fournissait des services financiers spécialisés et des conseils stratégiques aux entreprises du secteur des nouvelles technologies.

2. La faillite de SVB s’explique par une conjonction de problèmes. Elle a notamment subi de plein fouet la baisse des valeurs technologiques, ainsi que la hausse des taux d’intérêt de la Réserve fédérale américaine. En effet, SVB avait acheté avec les dépôts de ses clients des obligations du Trésor américain : la hausse des taux d’intérêt de la Fed a entraîné la chute de la valeur de ces obligations. Les clients de SVB ont alors commencé à douter de la solvabilité de SVB, ce qui les a conduits à retirer leurs dépôts. Pour répondre aux besoins de liquidités de ses clients, la banque a alors dû vendre à perte ses propres actifs, notamment son portefeuille d’obligations (amplifiant la baisse de la valeur de celles-ci). Les clients de la banque se sont mis à craindre une faillite, ce qui les a conduits à amplifier leurs retraits (on parle alors de « bank run ») : SVB est alors devenue insolvable et a fait faillite.

3. Les autorités monétaires américaines ont pris des mesures pour garantir le retrait des dépôts des clients de la banque. Tout d’abord, elles ont annoncé qu'elles garantiraient les dépôts des clients de SVB à hauteur de 250 000 dollars. Ainsi, en pratique, un client ayant déposé 250 000 dollars ou moins chez SVB sera remboursé intégralement si la banque faillite. La garantie des dépôts permet d’éviter une panique bancaire qui pourrait causer une contagion dans le système bancaire mondial.

4. La faillite de SVB pose des problèmes à court terme aux entreprises qui avaient des dépôts importants dans cette banque : problème de financement de l’investissement, problème de financement des salaires et de l’ensemble des frais liés à leur activité. Il y a par ailleurs un risque de contagion au secteur bancaire : d’autres banques de taille plus modestes pourraient être amenées à subir, elles aussi, un « bank run » si les déposants se mettaient à douter de leur solvabilité (transfert de dépôts vers de plus grandes banques). Cela pourrait alors créer une crise bancaire et financière.

5. Le risque de contagion de la crise bancaire existe (comme en témoigne le plongeon de la valeur de l’action de nombreuses banques suite à la faillite de SVB), ce qui pourrait à terme affecter la capacité des banques à accorder des crédits et donc serait de nature à réduire l’investissement, la consommation et donc la croissance. Cependant, il n’est pas certain que cette crise bancaire se transmette à l’économie réelle. En effet, d’une part les autorités monétaires américaines ont pris des mesures pour garantir les dépôts. Par ailleurs, il existe, depuis la crise financière de 2008, des mesures de surveillance macro et microprudentielles qui permettent de sécuriser le système bancaire. Enfin, les fluctuations des cours boursiers n’impactent pas à court terme l’activité des entreprises.